

déterminée par un espace restreint qui contraignait auteurs et acteurs à un langage codifié. Au sommet, la triade Scribe-Feydeau-Labiche. Éminent connaisseur du premier, Jean-Claude YON considère la production en série à un rythme intensif et synchronisé qui caractérise *Scribe vaudevilliste pour le Gymnase* (pp. 37-45), soit 170 pièces dont une bonne part du succès s'explique par la performance des acteurs. Olivier BARA en donne une convaincante illustration avec l'association Labiche-Geoffroy («*Le rire sympathique*» de Geoffroy, ou *le bourgeois bien tempéré de Labiche*, pp. 47-58). De 1844 à 1862, au Gymnase, Geoffroy interpréta Labiche dans des rôles de second plan; à partir de 1862, au Palais-Royal, il devint le comédien de Labiche, s'illustrant dans les rôles de Célimare, de Champbourcy (*La Cagnotte*) ou de Caboussat (*La Grammaire*). On regrettera qu'il ait été oublié «l'admirable Bouffé» (Stendhal) qui s'illustra au Gymnase après 1830. Dans son étude des modalités du jeu vaudevillesque Anne PELLOIS («*De la grâce dans de la joie*»: de quelques caractéristiques du jeu des premiers interprètes de Feydeau, pp. 59-70) distingue les emplois et le jeu d'ensemble, en tenant compte de ses rapports avec l'acteur vedette: ainsi Armande Cassive, la «Réjane du vaudeville», est «l'idéale Môme Crevette». Le jeu vaudevillesque est défini par un «paradigme récurrent et assez peu attendu»:  *finesse, sincérité, naturel et naïveté*. La première de ces qualités va de pair avec la vérité dans la relation au rôle, sans laquelle il n'y a pas de force comique. Les questions de l'interprétation ou de la finesse du jeu comique recourent celles sur le droit de regard du dramaturge quant à la mise en scène. À la question *Feydeau, metteur en scène?* Alice FOLCO répond par l'affirmative (pp. 71-80). La «compétence de la scène» chez l'auteur de *La Dame de chez Maxim* ne fait aucun doute, comme le prouvent ses didascalies en tête de chaque acte et ses annotations marginales, particulièrement les indications de régie qui lui permettaient de régler la représentation. Pour autant, préoccupé essentiellement des mouvements des personnages et de la disposition du matériel scénique afin de respecter le réalisme standardisé du Boulevard, Feydeau n'est pas un metteur en scène selon l'acceptation du XX<sup>e</sup> siècle. Romain PIANA donne un bel exemple d'adaptation scénique réussie par un émule de l'avant-garde européenne (*Labiche au pays des soviets*. «*Les Trente Millions de Gladiator*», mis en scène par Léon Mousinac au théâtre juif de Moscou (1934), pp. 81-88). Cette mise en scène selon l'esthétique révolutionnaire et moderniste, pour ne pas dire selon les règles du matérialisme dialectique, cible la société française capitaliste des années 1920. En 1941, l'entrée de Feydeau au répertoire de la Comédie-Française avec *Feu la mère de madame* annonce discrètement une nouvelle ère pour le vaudeville. (Gaston Baty y avait mis en scène *Un Chapeau de paille d'Italie* en 1938). Ariane MARTINEZ retrace les étapes qui ont permis au vaudeville de recevoir ses lettres de noblesse (Jean-Louis Barrault: *transformer Feydeau en classique*, pp. 89-96). Grâce à *Occupe-toi d'Amélie*, qui a subi quelques coupes et infléchissements, le directeur du théâtre Marigny s'offre en 1948 le luxe d'un «scandale à succès». Barrault reviendra à Feydeau en 1950, puis en 1961 à l'Odéon, avec la volonté de le légitimer sur les scènes du théâtre d'art, non sans l'édulcorer. Suivent cinq études de la mise en scène du vaudeville de 1960 aux années 2000. Séverine RUSSET (*La programmation des vaudevilles: théâtre public / théâtre privé*, pp. 97-108) constate que l'exploitation du vaudeville, contrairement à une opinion répandue, n'est plus l'apanage du théâtre privé depuis une cinquantaine d'années. Entrepreneur de gaudrioles ou / et peintre de la société bourgeoise?

Bouffonnerie ou / et satire? Armelle TALBOT s'interroge, après Ph. Soupault, sur le possible sens caché de l'œuvre d'un Labiche contestataire ou onirique, avec notamment l'exemple de *L'Affaire de la rue de Lourcine* montée par Chéreau en 1966 (*Gros sel et eau de cuivre: les mises en scène de Labiche depuis les années 1960*, pp. 109-124). Christophe TRIAU revient sur cette œuvre, dans la traduction d'Elfriede Jelinek, à la Schaubühne de Berlin en 1988, selon une théâtralité du discontinu à l'opposé d'une longue tradition scénographique («*Mettre toujours l'imbécilité en position secondaire, jamais au centre*»: «*L'Affaire de la rue de Lourcine*» mise en scène par Klaus Michael Grüber (1988), pp. 125-133). Aurélie COULON et Sidonie HAN analysent dans les spectacles contemporains les choix de modernisation de l'espace du vaudeville (*Scénographies de vaudevilles dans les années 2000*, pp. 135-144), tandis que Violaine HEYRAUD, évacuant le dilemme «rire» ou «penser», examine les mises en scène décalées qui révèlent, dans une dimension farcesque, les fantasmes d'une société bien-pensante ou les désastres du couple (*Mettre en scène Feydeau dans les années 2000*, pp. 145-156).

On trouvera dans la deuxième partie un florilège de témoignages d'acteurs et metteurs en scène, ainsi qu'un utile index des artistes et de leurs rôles. À signaler, la présence d'un cahier d'illustrations, de 1813 à 2010, et la section dédiée au vaudeville et aux formes théâtrales comiques dans la bibliographie qui clôt ce recueil où se croisent l'exploration génétique et la réflexion esthétique.

[MICHEL ARROUS]

*Regards sur 1848*, sous la direction d'Edward CASTLETON et Hervé TOUBOUL, Besançon, Presses Universitaires de Franche-Comté, 2015, 416 pp.

Longtemps oubliée, la révolution de 1848 effectue un remarquable retour chez les littéraires, les historiens et les philosophes qui revisitent le premier XIX<sup>e</sup> siècle. On trouvera dans ce volume les communications aux colloques des universités de Franche-Comté en 2008 et de Cambridge en 2012, dont les auteurs analysent les interprétations des événements de 1848 par les contemporains. On peut y voir aussi l'illustration du drame intérieur des élus de la bourgeoisie française, anciens membres de l'opposition libérale sous la monarchie de Juillet, devenus représentants du peuple, qui lancèrent une contre-offensive après Juin, pour «trancher le nœud gordien de la difficile imbrication de l'égalité politique avec l'inégalité sociale». À leur introduction, d'Edward CASTLETON et Hervé TOUBOUL ont joint un important appendice (pp. 32-100) formé de témoignages inédits ou très peu connus sur les journées de Juin.

Première figure convoquée, par Pierre LAFORGUE, celle d'un indigné, en la personne de Balzac, déjà épuisé et excédé par une révolution qui désorganisait ses affaires (*Balzac et Birotteau en 1848: une économie politique de la révolution* («*Lettre sur le travail*»), pp. 101-113). Si Balzac est passé à côté de la révolution sans la comprendre, la lecture de sa *Lettre sur le travail* montre qu'en dépit d'une argumentation souvent simpliste les choses ne sont pas aussi simples. Aveuglé par ses préjugés réactionnaires et obsédé par la menace des «doctrines communistes» qu'il veut écarter en promouvant l'utopie chrétienne de *L'Envers de l'histoire contemporaine*, Balzac s'en tient au système du capitalisme préindustriel (celui de Birotteau) élaboré entre 1830 et 1840 pour *La Comédie humaine*. Avec *Les "Révélations historiques" de Louis Blanc et la mémoire de 1848*

en France et en Grande-Bretagne (pp. 115-149), Thomas C. JONES procède à une décisive mise au point sur le rôle du théoricien socialiste et ancien membre du gouvernement provisoire qui répliqua, en 1858, aux attaques de l'ambassadeur de Grande-Bretagne en France de 1846 à 1852, ainsi qu'à d'autres détracteurs britanniques. Non content de dénoncer les faiblesses fatales du républicanisme et du socialisme français, le marquis de Normanby condamnait l'action de Louis Blanc au pouvoir en lui attribuant à tort la création et la gestion des «ateliers nationaux». L'engagement d'Auguste Comte en 1848 et son expérience politique se limitèrent au plan de la théorie, mais dans le but d'amener le peuple à s'allier aux philosophes. Dans ses textes proprement politiques ou inspirés par lui (*Discours sur l'esprit positif*, «Rapport à la Société Positiviste par la commission chargée d'examiner la nature et le plan du nouveau gouvernement révolutionnaire, 9 août 1848»), le moment 1848 est une étape décisive dans l'ère révolutionnaire ouverte en 1789. Frédéric BRAHIMI (*La raison prolétaire. Auguste Comte en 1848*, pp. 151-171) expose dans le détail la tâche que se donne le philosophe qui a compris, à la différence des républicains, la force sociale des prolétaires auxquels il reconnaît une capacité politique supérieure, d'où sa déclaration en faveur d'un gouvernement révolutionnaire dirigé par le prolétariat: «En 1848, Comte est un partisan de la dictature du prolétariat». Son espoir fut mis à mal par le 2 décembre. Ce sont quelques-unes des facettes du philosophe platonicien dont l'importance a été longtemps dévaluée qu'éclaire Jean-Pierre COTTEN (*Cousin en 1848*, pp. 173-202). C'est Cousin à une époque où il n'a plus aucun rôle effectif dans la vie politique, mais où il publie deux brochures de combat: un travail qui répondait à la demande de Cavaignac en juillet 1848, *Justice et charité*, sur la question du droit au travail opposable et du droit de propriété (déjà abordée dans les cours de 1820 et 1829), et *Philosophie populaire*, suivie de la première partie de la *Profession de foi du vicairé savoyard*, où il s'en prend à l'école socialiste et expose sa politique culturelle pour «élever» le peuple par la lecture d'un grand texte. Plutôt que de relire l'œuvre fictionnelle, Sophie STATUS se demande si on n'a pas davantage d'informations et plus directes sur *L'opinion de Flaubert sur la révolution de 1848. 1848 dans la "Correspondance"* (pp. 203-215). À vrai dire, la présence de la révolution est fort réduite, voire «énigmatique», car n'y figure aucun des «souvenirs de 1848»; ils n'apparaîtront que longtemps après les faits, entre 1866 et juin 1868, à l'époque où Flaubert se livre à un énorme travail de documentation et d'interprétation. Si, en 1848, année de la mort d'Alfred Le Poitevin et de la première brouille avec Louise Colet, Flaubert fut indifférent (il a néanmoins assisté aux journées de Février avec Bouilhet et Du Camp), dans l'œuvre «l'événement n'apparaît que sous sa forme travestie et travaillée par le réalisme burlesque». Comme Michelet, Flaubert diagnostique en 1868, au premier rang des causes de l'affaiblissement de la France, les effets néfastes du néoatholisme, cette religiosité kitsch; mais l'inquiète au plus haut point le devenir de l'art dans la société révolutionnée.

Jonathan BEECHER relate les travaux et les jours d'un célèbre témoin de l'échec des révolutions européennes de 1848, qui s'exila en France (il arriva à Paris le 5 mai 1848), en Italie, en Angleterre, et en Suisse (*Herzen en 1848*, pp. 217-259). Au spectacle des journées de Juin qui le révoltèrent, le révolutionnaire russe perdit sa foi dans les idéaux démocratiques qui avaient inspiré les révolutionnaires de Février. Dans ses mémoires écrits de 1848 à 1852, Herzen insiste sur «l'incapacité fondamentale des acteurs de l'histoire (y compris lui-même) à

changer le monde selon leur intention». L'échec de 1848 conduisit nombre d'écrivains à se retirer de la vie politique. Marieke STEIN apporte quelques éclaircissements sur Hugo, partisan de la monarchie constitutionnelle, persuadé dès 1830 que la République serait l'aboutissement du progrès social (*Victor Hugo en 1848: «Tiens! Ce n'est que ça la République!»*, pp. 261-277). Février 1848 est une date charnière pour le poète à l'écart de l'action et quelque peu désorienté. Hugo ne veut pas encore de la République; ce qu'il veut, c'est le maintien de l'ordre. Il se méfie des socialistes et des communistes et redoute la République rouge. À lire sa profession de foi électorale, on comprend qu'il acceptera la République sans y adhérer, et, finalement, il l'accepte dans sa forme bourgeoise et modérée. Il ne deviendra vraiment républicain qu'en 1850, et ce n'est qu'en exil qu'il comprendra que la révolution inaboutie de février 1848 doit être prolongée, renouvelée. Au retrait momentané de Hugo, on opposera l'attitude de Lamartine, l'homme décisif qui, le 24 février, dans une volte-face que d'aucuns jugèrent préméditée, se prononça contre la régence. Dominique DUPART revient sur cette manœuvre du tribun accusé de démagogie et jugé responsable de la faillite de la monarchie (*Un coup d'État oratoire. Discours sur la formation du gouvernement provisoire, 24 février 1848*, pp. 279-290). Hervé TOUBOUL examine la thèse globale de Marx dans *Les Luttes de classes en France 1848-1850 et Le 18 Brumaire de Louis Bonaparte* (Marx, les «journées de 1848», la politique et le théâtre, pp. 291-318). La méthode suivie dans ces pages où Marx écrit une histoire du présent en philosophe, alors qu'il n'a pas été le témoin direct des événements, a été discutée en 1972 et 1985 par des historiens anglais et américains qui confortent Marx plus qu'ils ne le réfutent. Lors de son retour en chaire au Collège de France, le 6 mars 1848, Michelet prononça une «Allocution aux Écoles». C'était donc après les événements de février et la journée du 2 mars qui, aux yeux de l'historien philosophe, confirmaient ses thèses sur le rôle du peuple et la mission de la France, même si dans ses cours antérieurs et dans *Le Peuple* pointaient quelques doutes quant à la possibilité d'une véritable révolution qui marquerait la fin de l'histoire dans la fusion fraternelle des différentes classes sociales. Aurélien ARAMINI (*Michelet en 1848: le rendez-vous manqué d'une philosophie de l'histoire*, pp. 319-338) signale l'ambiguïté de la pensée de Michelet. L'illusion lyrique à l'œuvre dans son discours n'effaçait pas les doutes antérieurement formulés sur l'action politique du peuple et sa relation avec les intellectuels. Le traumatisme des journées de Juin confirmera ses doutes: la «merveilleuse unité» du peuple français évoquée dans *L'Introduction à l'histoire universelle*, n'est plus à l'ordre du jour et, plus grave, sa philosophie de l'histoire est à revoir. D'où un changement de perspective et la volonté de régénérer le citoyen par l'éducation afin que réussisse la fraternité politique. François-Vincent Raspail ou «L'Ami du Peuple» en 1848 (pp. 339-358): Jonathan BARBIER ressuscite un héros populaire, le républicain et médecin des pauvres qui ne cessa de diffuser des principes d'amélioration sociale, de droit au bonheur, de réforme, et de suffrage universel. On suit le parcours chaotique de cette icône politique, de son retour sur la scène nationale en février à son cuisant échec à l'élection présidentielle de décembre, sans oublier son emprisonnement, la présidence de son club «L'Ami du Peuple», ni son journal homonyme transformé en almanach en 1849 et 1850.

Alors que les socialistes allemands vivront de cruelles désillusions, l'étudiant Lorenz Stein (1815-1890), qui deviendra un juriste célèbre pour sa théorie de l'ordre

social fondé sur l'intérêt réciproque, publiée en 1842 un ouvrage – fruit d'une mission d'espionnage! – qui fera découvrir au public allemand le socialisme et le communisme français. Le succès du livre poussa Stein à l'enrichir en exposant sa théorie du «mouvement social» et des «intérêts de classe». Un nouveau séjour à Paris, de juin à l'élection présidentielle, lui permettra d'ajouter à la troisième édition une remarquable analyse des phases de la révolution de 1848. On doit remercier Diana SICLOVAN, qui a consacré sa thèse à Stein, pour son bref mais substantiel exposé, *Le mouvement social et la naissance de la démocratie sociale: 1848 selon l'interprétation de Lorenz Stein* (pp. 361-387).

Ce volume se clôt avec *Histoire de la révolution de 1848* de Daniel Stern, souvent consultée et citée, appréciée de Renan, Michelet et Littré. La vie de la comtesse Marie d'Agoult qui brava les lois de la société et se convertit à la foi républicaine est bien connue. Éditeur de sa correspondance et de ses *Mémoires*, Charles F. DUPÉCHEZ la commente dans *L'éveil d'une aristocrate aux idées républicaines: le cas de la comtesse Marie d'Agoult, alias «Daniel Stern»* (pp. 389-410). La comtesse rêva de jouer un grand rôle en égarée de Lamartine, mais les journées sanglantes de Juin calmèrent son exaltation. De la fin de ses illusions naîtra le projet d'écrire une histoire de la Révolution.

En proposant ce retour sur 1848, les directeurs de la publication posaient la question: «Peut-on en finir?» Non, car manquent à l'appel de grands témoins, par exemple les traumatisés et les désenchantés de 48 (voir Dumas anticipant le retour de 93, ou Fromentin dans *Dominique*). En attendant la parution de deux tomes qui compléteront cette première liste d'invités, on ne peut que louer l'ampleur et la diversité de l'enquête commencée.

[MICHEL ARROUS]

GAÏD ANDRO, *Une génération au service de l'État. Les procureurs généraux syndics de la Révolution française (1780-1830)*, Paris, Société des études robespierristes, 2015, 499 pp.

À la fois inefficace et menaçant l'unité nationale, contesté par de nombreux acteurs de la Révolution avant d'être négligé par l'historiographie, le procureur général syndic a trouvé dans le livre de Gaïd Andro le lieu d'une réhabilitation qui ne tient pas du plaidoyer naïf. Résultat d'une thèse soutenue sous la direction de Michel Biard, l'ouvrage déploie une réflexion qui excède en réalité ce que le titre suggère. À travers la figure singulière du procureur général syndic, l'auteure propose une véritable histoire de la Révolution française du point de vue de la fonction publique, de l'administration, de la puissance exécutive.

Pensé contre le modèle honni de l'intendant de la monarchie absolue, consacré par la loi du 22 décembre 1789 sur l'organisation des autorités constituées, le procureur général syndic disparaît à l'automne 1793, au moment où s'impose le gouvernement révolutionnaire. Durant trois ans, 197 individus occupent la fonction de procureur général syndic, un personnel administratif en partie renouvelé à l'automne 1792, après la chute de la monarchie. Élus en 1790 dans chaque département au suffrage censitaire au second degré, les procureurs généraux syndics personnifient la présence du pouvoir exécutif central auprès des autorités départementales constituées (du conseil général jusqu'aux municipalités). Ils ont vocation à transmettre et à faire exécuter la loi à l'échelle de l'administration des départements,

articulant les intérêts locaux avec l'intérêt national, la province avec la capitale.

Dans la première des trois parties du livre, Gaïd Andro détaille l'institution du procureur général syndic telle qu'elle est organisée en 1790. À la croisée de l'approche prosopographique et de l'histoire institutionnelle, elle identifie le profil social et la culture administrative d'une génération d'hommes impliquée dans le fonctionnement de l'État de droit en formation. Provenant avant tout de la bourgeoisie des talents où domine la formation juridique, ils partagent avec les députés de la Constituante une même culture politique qui s'est forgée dans l'expérience du réformisme monarchique propre à la fin de l'Ancien Régime. Intermédiaire entre les administrés et l'administration centrale, le procureur général syndic est un rouage essentiel de la monarchie constitutionnelle en même temps qu'il participe de la construction progressive de l'identité départementale. Dépendant de l'autorité du roi et des ministres en tant qu'agent départemental du pouvoir exécutif, le procureur général syndic jouit également de l'autorité personnelle que procure l'élection. Gaïd Andro montre d'ailleurs bien de quelle manière cette dimension élective soulève rapidement des difficultés, même si les Constituants ont soin de la distinguer du principe de la représentation nationale qui concerne les seuls députés.

Une fois l'institution précisée et les acteurs identifiés, l'auteure consacre la deuxième partie de la démonstration à interroger le rôle et la situation des procureurs généraux syndics dans le processus révolutionnaire. Si les résistances à la Constitution civile du clergé signalent déjà les fissures dans l'élan unanime célébré le 14 juillet 1790 à l'occasion de la fête de la Fédération, c'est surtout l'effondrement du projet constitutionnel de 1791, entre la fuite du roi à Varennes et la journée du 10 août, qui modifie en profondeur les conditions d'exercice de la fonction de procureur général syndic. Entre professionnalisation des pratiques et politisation de la société dans son ensemble, le procureur général syndic peine à conserver sa compétence d'arbitrage et de conciliation face à l'amplification des luttes de factions auxquelles il prend d'ailleurs parfois part. Interface privilégiée entre le pouvoir exécutif central et l'administration départementale, il est concurrencé par d'autres formes d'interaction entre la capitale et les départements au fur et à mesure que l'autorité monarchique est discréditée. La chute de la monarchie et la radicalisation de la Révolution multiplient les canaux de communication concurrents (sociétés populaires, clubs jacobins, commissaires, agents nationaux, représentants du peuple en mission, etc.) entre Paris et les départements, sur fond de subordination de plus en plus accentuée de l'exécutif au pouvoir législatif. Dans ces conditions, la crise fédéraliste de 1793 sonne le glas de l'institution du procureur général syndic auquel les Conventionnels montagnards reprochent en même temps son inefficacité administrative et sa trop grande autonomie locale qui menacerait en permanence l'unité et l'indivisibilité de la République. Avec la disparition du procureur général syndic à l'occasion du décret du 14 frimaire an II, c'est le principe de l'élection du fonctionnaire public qui prend fin. Remplacé par les représentants du peuple en mission, puis par les commissaires du Directoire, avant que le Consulat n'impose la figure du préfet, le procureur général syndic aura été l'institution où une génération d'administrateurs aura développé une culture du service de l'État assimilé à l'intérêt général, apprentissage où s'éprouve le délicat équilibre entre service public et adhésion politique au régime.

Objet de la troisième partie, sans doute la plus originale, cet apprentissage est envisagé sur la longue durée